



Paris, le 24 novembre 2009

**27^{ème} édition du Festival International du Film d'Environnement :
Le film « Noise » primé dans la catégorie Fiction**

**Bruitparif se félicite que la pollution sonore soit considérée comme une
problématique environnementale majeure**

David Owen (Tim Robbins), brillant avocat new-yorkais, ne supporte plus le vacarme incessant de la ville et surtout les alarmes de voitures qui se déclenchent intempestivement, de jour comme de nuit.

Décidé à en finir avec ce "terrorisme" sonore, il se déguise en justicier masqué et signe ses méfaits du nom du "Rectificateur".

Mais ses activités de redresseur de tort risquent de détruire sa famille et son travail et lui attirent déjà les foudres du maire de la ville (William Hurt).

Samedi dernier, la salle était pleine pour la projection en avant-première du film proposé en compétition officielle dans la catégorie Fiction. A l'issue des débats, Bruitparif et l'Observatoire Régional de la Santé ont échangé avec le public sur les nuisances sonores urbaines. Une thématique qui a suscité de nombreux commentaires et questions auprès d'un public séduit.

« Si le problème des déclenchements intempestifs d'alarmes de voitures ne se pose pas de manière aussi exacerbée en Europe, explique Fanny Mietlicki, Directrice de Bruitparif, ce film met l'accent sur l'agression que peuvent représenter les émergences de bruit (klaxons, passages de véhicules 2 roues motorisés particulièrement bruyants...) qui viennent se surajouter au brouhaha de la ville déjà bien fatigant. Chacun doit prendre conscience qu'il est à la fois acteur et récepteur de bruit, ce que suggère avec brio ce film qui sort mercredi en salle », conclut Fanny Mietlicki.

Contact Presse

Cathy Lazare, Bruitparif
Tél : 01 75 00 04 13 – 06 18 15 74 63

Bruitparif, l'observatoire du bruit en Ile de France, a été créé en 2004 à la demande des élus régionaux et des associations afin de caractériser les nuisances sonores sur le territoire francilien et d'éclairer les décisions publiques. L'organisme, de statut associatif, est financé à 50% par la Région Ile-de-France pour déployer un réseau de surveillance sur le territoire francilien, accompagner les acteurs en charge de la lutte contre le bruit et mener des actions de sensibilisation à l'environnement sonore et aux risques auditifs auprès des jeunes notamment.

environnement
communiqué